

"L'urgence, c'est de maintenir les exploitations corses debout"

LIONEL MORTINI. - Le président de l'Odarc que l'on n'a guère entendu jusqu'à présent s'empare de la tribune proposée. Il parle de tout et tente de séparer le bon grain de l'ivraie, ne bottant aucun sujet en touche. Interview

Coup de force et barrages brûlants en Haute-Corse. La tension monte depuis des semaines dans un dossier où l'on ne parle pas pour une fois de gavage, mais bien de survie. Pourtant on ne vous entend pas, un malaise ?

Aucun malaise. D'abord, parce que l'inquiétude et la colère manifestées - auxquelles les tribunaux ne peuvent être une réponse, étant entendu que la violence ne l'est pas non plus - nous touchent forcément. De quoi s'agit-il ? D'une réalité qui frappe les agriculteurs de plein fouet, à savoir que les aides à la surface, ce que l'on appelle les droits à paiement de base (DPB), payés à l'hectare, et qui constituent le premier pilier de la politique agricole commune (Pac), ne sont plus versées. Or, le versement de ces aides relève d'une obligation et pas seulement en France et en Corse puisque toute l'Europe les perçoit aussi. Elles ne peuvent donc pas être supprimées du jour au lendemain. C'est le discours que nous tenons depuis des années tout en n'ignorant pas les difficultés latentes entre Paris et Bruxelles sur le sujet.

Une série de contrôles a eu lieu sur 850 exploitations dont 493 par photo-interprétation, un système inadapté à l'île. Voici plusieurs années, les chambres d'agriculture avaient établi un référentiel photo qui n'a jamais été transmis à Bruxelles. Illustration de la main mise de l'État ?

Illustration en tout cas qu'il n'y a pas de continuité des politiques publiques de l'État. Entre le ministre Le Foll qui a donné des assurances à la profession, à l'ensemble des syndicats, à travers le référentiel ainsi que des engagements sur les DPB et la réalité d'aujourd'hui, c'est-à-dire la multiplicité des contrôles pour arriver, en gros, à faire quelque chose d'assez contraire à ce qui avait été effectué avec ce travail de référencement, il y a une rupture évidente. À la clé, le premier pilier, géré par l'État seul, n'est pas conforme aux attentes de la profession et de la Corse. C'est pour cela qu'il faut, comme nous le disons, reprendre le dossier depuis le début. Mais avec cette inquiétude de l'immédiateté. Oui, l'État est pleinement responsable de la situation.

"Je voudrais qu'un technicien vienne là, 365 jours par an, pour voir comment se conduit un troupeau dans le maquis" a confié le chevrier Stéphane Filippi dans nos colonnes. Quel intérêt l'État, qui ne connaît pas le terrain, a-t-il à ne pas collaborer avec les exploitants qui en savent chaque pouce ?

Encore une fois, l'État a fait un choix, il y a quelques années, d'accepter un référentiel. Le problème, c'est qu'il



Lionel Mortini : "On ne peut changer de dogme tous les matins en changeant de ministre, sinon on ne s'en sortira pas et nous sommes déjà très mal engagés."

/ ARCHIVES JEAN-PIERRE BELZIT

ne l'a pas transmis à Bruxelles. Du coup, ce référentiel n'a jamais été opérationnel et l'on s'en est aperçu dès les premiers contrôles. Le caprin, puisque vous prenez cet exemple, est le témoin parfait de nos savoir-faire et même de nos savoir-être. Il est particulièrement adapté à nos parcours, notamment en montagne. Ce que demande Bruxelles - adaptation au changement climatique et valorisation de la qualité, j'y rajoute, pour nous, le maintien des races endémiques -, le caprin l'incarne. Or, finalement, on voit bien que l'on est sur un double discours où paradoxalement alors que l'on répond à ce que voudrait l'Europe de manière générale dans ses politiques, cela nous est reproché sur le terrain.

Vous sous-entendez que le système n'est pas bon...

Tel qu'il a été mis en place, il n'est pas bon. Pour notre part, nous sommes toujours dans la ligne politique qui consiste à dire que nous devons aller au bout de cette programmation avec les règles qui ont été validées dans le cabinet du ministre Le Foll. Dans un deuxième temps, et nous avons commencé à travailler dessus, nous changerons les règles pour qu'à la prochaine programmation, en anticipant, nous puissions aider tout le monde de la même façon, mais autrement.

Pour revenir au caprin, n'aviez-vous pas déjà relayé l'État l'an dernier ?

Nous nous étions intéressés à un problème sanitaire qui touche la filière, la paratuberculose caprine. L'État ayant

cessé de financer un plan dédié à assister les exploitants dans le traitement de cette maladie, nous avons suppléé, effectivement, avec l'aval d'une délibération de l'Assemblée de Corse pour prendre le relais. Cela nous a coûté 150 000 euros de plus. Nous avions, là, déjà anticipé quelque chose qui nous paraît primordial, la sauvegarde de la race caprine corse. Cette dernière doit faire face à diverses difficultés et l'arrêt des paiements serait le coup de grâce. C'est pour cela que nous allons avoir de la bienveillance et faire au mieux pour épauler tout le monde. Avec nos limites, cependant, dès lors qu'il ne s'agit pas d'un problème territorial, mais relevant de l'État français.

373 surfaces agricoles présentent des "anomalies", dixit la Draaf. Sauf que certains agriculteurs ont été retoqués sans aucun contrôle au sol en deux à trois ans...

Cherchez l'erreur... C'est, en effet, subjectif, lié à l'interprétation du contrôleur, donc de l'ASP (agence service paiement, ndlr) à laquelle nous rappelons régulièrement que des règles du jeu avaient été actées, avec des critères adoucis en 2015, et qu'on ne doit pas changer de règles au cours du match. Tout est rendu plus complexe par le non-respect des engagements pris.

En attendant que les contrôles soient effectués, comment compenser le non-versement des aides vitales pour les exploitations ?

On est dans des situations catastrophiques sur plusieurs centaines d'exploitations. Nous, on ne peut pas rempla-

cer l'État et mettre des millions d'euros sur la table pour honorer les aides octroyées dans le cadre du premier pilier. Ce qui est déjà bloquant. Ce qui serait intéressant, c'est que l'Odarc, organisme payeur depuis 2007, puisse payer l'ICHN (l'indemnité compensatoire de handicaps naturels, ndlr), à ceux qui sont sous contrôle, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Au passage, pour répondre à une partie de la profession qui réclamait que le deuxième pilier - qui représente un certain nombre d'aides dont celles à l'investissement - actuellement géré par l'Odarc retourne à l'État, force est de constater que l'Odarc gère de mieux en mieux ce deuxième pilier. Tandis qu'on voit ce que donne le premier sous la responsabilité de Paris.

Les raisons qui font que vous ne le pouvez-vous pas jouer votre rôle de payeur ?

On ne le peut pas, parce que ni l'ASP - qui collecte toutes les informations en amont et notamment les contrôles - et à laquelle Bruxelles a pourtant demandé de nous faire passer un maximum de renseignements, ni la DDTM ne nous donnent le feu vert, sachant, en outre, qu'apparemment, ils ne peuvent pas réglementairement le faire. On constate une défiance évidente vis-à-vis de l'Odarc et ce n'est pas normal. La réglementation s'exerce dans un seul sens, et cela non plus n'est pas normal. Il n'empêche, il faudrait trouver une solution pour permettre au moins de délivrer cette aide-là qui n'est pas la plus importante mais n'en reste pas moins fondamentale pour les exploitants.

Un travail va également être fait à travers ce que l'on connaît déjà, la MSA, et un fonds spécifique de quelques centaines de milliers d'euros sera dégagé par l'Odarc pour venir en appui solidairement et socialement aux exploitations les plus touchées. Certes, ce fonds sera limité dans son enveloppe mais j'espère qu'il facilitera le franchissement de cette période compliquée vécue actuellement par la profession. Il y a un vrai blocage et une impasse de laquelle nous devons sortir. Il y aura, de surcroît, des aides pour les élevages caprins, même s'il n'est pas question pour nous de différencier les espèces, tout le monde devant être pris en compte. Reste que le caprin bénéficiera d'une aide dite "de minimis", supplémentaire donc, parce que je considère que la race est véritablement menacée et plus que les autres. Il n'en subsiste que 25 000 têtes, on doit prolonger le plan Marshall que nous avons mis en place l'an dernier.

Les agriculteurs ont appris qu'ils n'étaient pas éligibles à leur(s) prime(s), le jour même du paiement. On voudrait jeter de l'huile sur les pneus...

Il n'y a eu aucune anticipation de l'État, or l'on sait depuis des mois ce qui va arriver. De notre côté, nous avons choisi de stopper toute communication en attendant que la situation se débloque.

L'Office européen antifraude a recommandé de récupérer 536 500 euros "d'aides mal utilisées en Corse" sur la période 2015-2017. En fustigeant les agriculteurs, l'État n'est-il

pas en train de se refaire une virginité dans la perspective de la future Pac ?

Peut-être. Mais, là encore, le gouvernement n'avait qu'à dire non il y a cinq ans. On ne peut changer de dogme tous les matins en changeant de ministre, sinon on ne s'en sortira pas et nous nous sommes déjà mal engagés.

Comment l'Odarc compte-t-il venir en aide à la profession ?

Nous allons répondre positivement à la demande de la profession de se retrouver avec l'État autour de la table. Au-delà des dispositifs de vigilance traditionnels dans ce genre de crise, il y aura ce fonds social que j'ai évoqué mais qui ne sera pas non plus une boîte de Pandore où chacun viendrait piocher. Néanmoins, il faudra patienter jusqu'à la fin des contrôles. L'urgence désormais, c'est maintenir les exploitations debout.

Vous-même êtes éleveur ovin, vous savez ce que les agriculteurs ressentent...

Les aides du mois d'octobre sont très attendues et lorsqu'on n'a pas ces aides, on ne dort pas, on a même du mal à travailler. Cependant, il faut garder la tête froide. Nous ne mettrons pas un genou à terre, nous allons être présents autant que faire se peut, sauver ce qui est notre ADN, des filières multiséculaires. Les mois à venir vont être très pesants pour tous ceux qui tiennent à leur outil, se couchent et se lèvent tôt. Dans quelques semaines, la vente des agneaux, des cabris commencera. Et l'inquiétude est en train de s'empiler jour après jour. Mais la Collectivité va être là, tenir ses objectifs pour l'autonomie alimentaire, fourragère, la qualité des produits, pour structurer les filières, construire ce nouveau modèle. Parce que nous le construirons, ce modèle, nous avons tout. Notre bateau a un cap clair et il est important pour nous, également, de retrouver le soutien de l'opinion. Il ne faut pas disparaître, nous devons résister à la dictature de l'immédiat qui a été imposée par Bruxelles. Nous irons au bout de notre projet, en préservant les aides octroyées et en travaillant autrement, notamment sur l'aide à l'hectare qui, telle qu'elle a été déclinée, est mortifère.

Le système va nécessairement être amené à évoluer ?

Forcément. Au-delà, s'il n'évolue pas, se profilerait sans nul doute une tentation youyoucratique dès lors que les déclarations sont libres. Pour combattre cela, il faut une véritable exploitation derrière chaque surface. Nous allons y veiller. Nous ne sommes pas résignés. Nous sommes, là encore, debout. Et confiants.

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE-C. CHABANON